



Réunion Comité Directeur

Du lundi 16 octobre 2023

Ouverture de la séance à 18h00

Présents :

M. Bernard SINEUX, Président du Comité de Normandie, M. Alain DEVAUX, Trésorier Général, Mme Nicole DELARUE, MM, Marcel COURIEUT, Alain DUFLOT, Jean Pierre HENRY, Claude LE NAHEDIC, Thierry LOUVEL, Jérôme PIOLINE, Julien ROUSSEL, membres.

Assistent à la réunion en visio : Mme Christine BAROCHE, Secrétaire Générale, MM. Victor COLLET, Michael LECOMMANDEUR, Yvon LEGER, Jean Luc DELUGAN, Jérémy ROY.

Absents excusés : MM. Sylvain HUET, David JEAN, membres.

Absents : MM. Jérôme GUIBERT, médecin régional, M. Michael LEMARDELE, Vice-président, M. Jean Philippe YON, Mme Sophie GIRAUD, membres

Le Président du Comité de Normandie, Bernard SINEUX, souhaite la bienvenue à tous les membres du Comité Directeur.

I) – Informations Nationales et Régionales

Informations nationales

- Conseil Fédéral

Le Président du CF pointe du doigt les absences régulières au sein du Conseil Fédéral.

- Statistiques nationales :

Une progression constante des engagements fédéraux est à noter. Beaucoup de courses fédérales et en recul au niveau régional

Réultats nationaux et internationaux :

- Des Problèmes sur la piste à la vitesse. Yannick Pouey s'alarme sur le manque de compétitions piste.

Info : inauguration de la piste de Loudéac le 2 décembre 2023.

- Réunion visio de M. Callot avec certains organisateurs pour faire remonter les infos pendant la période des JO2024.
- Un nouveau système d'engagement remplaçant MAJ est actif depuis juin 2023.

La Fédération va s'installer à St Cyr Ecole pour les JO2024. Elle ne s'installe pas à Trappes pour l'instant.

La flamme olympique passera par le Mont St Michel

Des journées administratives à la FFC ont eu lieu pour le personnel : réunion intéressantes.

Info mutations : les coureurs mutent dans la catégorie de cette année.

Année électorale : AG de la FFC aura lieu au plus tard le 15/12/2024

AG régionale avant le 15/11/2024

Les AG départementales avant le 30/10/2024

Informations régionales

Retour (non exhaustif) sur les événements marquants :

- Les Championnats régionaux se sont bien passés.
- Les championnats de France Avenir ont été décevants : Il faut revoir le mode de sélection. Cette année ils vont avoir lieu du 8 au 12 mai.
- Les Chpt France Masters : une belle réussite avec 350 participants normands
- Montpinchon : dommage qu'il y a eu peu de participation.
- Une réception eu lieu à Tilly en l'honneur de Léonie Mahieu pour son titre sur piste.
- La Coupe de France VTT à Brouains a été une très belle réussite avec beaucoup de participants.
- Le Tour de L'Orne a également été une belle réussite
- Le Championnat de Normandie CLM : 145 engagés. Il y a eu un manque de sécurité.
- L'AG du Comité Régional aura lieu le 6 janvier 2024 à Houlgate

Sujets des ateliers : le projet associatif et Profession Sport Loisirs : intervention création et gestion des emplois (PSL, annexe 1).

- L'Assemblée Générale de la Manche a lieu le 28 octobre 2023 à 18H : il faut trouver un représentant du Comité.
- Nécessité d'une Assemblée électorale dans le Calvados : le Président émet l'hypothèse d'une mise sous tutelle.

Une vidéo de promotion de la FFC est disponible et peut être utilisée et diffusée.

Les courses prévues en 2024 :

- Le calendrier Normand prend forme. Les coupes et championnats de Normandie également. Il reste des organisations à prendre, il faut se rapprocher du Comité de Normandie et de la Commission Route.

II) – Adoption des PV de réunions

- **Comité directeur du 10 juin 2023** : le PV est adopté à l'unanimité
- **Bureau du 17 juillet 2023** : le PV est adopté à l'unanimité
- **Les finances du 17 juillet 2023** : le PV est adopté à l'unanimité. Nous sommes dans l'attente du retour de la consultation sur le tarif.
- **Bureau du 6 septembre 2023** : l'adoption est décalée à la prochaine réunion.

III) – Statistiques, Finances et situation RH

Statistiques Licences et courses :

6 426 licences validées au 31/09/2023.

La répartition départementale est la suivante :

CD Calvados :	1 178
CD Eure :	1 100
CD Manche :	1 703
CD Orne :	746
CD Seine Maritime :	1 699

Tous les départements sont en excédent à date par rapport à 2022 sauf la Seine Maritime. Ce dernier subit une grosse concurrence de l'UFOLEP.

Le Comité de Normandie reste à la 9^{ème} place au niveau du classement des régions.

La répartition par discipline est la suivante :

Route :	4 121
VTT :	899
BMX :	1 381
Polo vélo :	25

Le nombre de courses s'élève à 590 courses sur les 5 départements avec une répartition disparate : toujours beaucoup de courses dans la Manche et un recul des courses organisées en Seine Maritime.

Point finances au 31/08/2023 :

La situation comptable au 31 août fait apparaître un déficit de 6 782 € pour la fin d'exercice.

Le budget et les finances restent saines. On a un budget contraint malgré tout.

Les salaires : Le Comité va avoir une aide de 1 500.00 € de la FFC, pour l'embauche de Thérèse Hoebanckx.

FDVA : Le dossier du Comité de Normandie n'a pas été retenu cette année.

ANS/ASO/Région : 86 500 € de subvention (en recul par rapport à 2022).

Les engagements sont en dessous de ce qui était prévu. Nos coureurs vont beaucoup à l'extérieur : régions limitrophes Bretagne, Pays de la Loire, Ile-de-France.
On subit l'augmentation du carburant et des péages.

Maîtrise du budget.

Petit dépassement en VTT, Cyclo-cross. La piste et la route sont à l'équilibre.

L'assurance est en hausse. Arrêt d'une salariée et remplacement à plein temps.
Indemnités de départ de David Louvet. Réévaluation du salaire d'Anthony Malenfant qui a changé de fonction.

Ressources Humaines

Embauche de Julien JAMOT en tant qu'apprenti : le coût pour le Comité reste faible, du fait de la prise en charge par l'Etat d'une aide à l'embauche à l'apprentissage et d'une partie de la prise en charge de la formation au CREPS de Poitiers par l'OPCO.

Des recettes sont dégagées avec les activités Savoir rouler à Vélo et Défi un champion réalisées par Jérôme.

Les charges continuent à augmenter et il faut absolument trouver des finances.

Rupture Contrat de service civique :

Marion BUNEL a signé un contrat pro et donc ne peut plus continuer son contrat de service civique. Elle a procédé à une rupture du contrat civique avec le Comité et la FFC.

Entretiens Individuels :

Sébastien a commencé les entretiens individuels en RH.

Pôle et CESU:

La rentrée scolaire s'est bien passée.

Les rôles ont été établis entre les différentes personnes.

Thérèse va développer le cyclisme féminin : prendre contact avec les U15-U17 F.
Le club de Marigny veut faire des actions dans le cyclisme féminin.

IV) - Questions Diverses

Question de Jean-Luc DELUGAN :

Les éducateurs de l'Eure demandent de revoir la participation des U15 (2^{ème} année) des épreuves Ecole de cyclisme.

Lecture par Christine BAROCHE des arguments du Comité de l'Eure :

les motifs suivants ont été énoncés :

- Au Trophée de France, leur participation est autorisée,
- Pour les U15 débutants, nous devons faciliter leur intégration, notamment à travers ce type d'épreuves,

- Le Challenge de l'Eure doit permettre cette intégration, puisque ce sera une source potentielle de recrutement, plutôt que dissuader ces jeunes débutants en les forçant à participer à des épreuves qui ne leur permettront aucun épanouissement,
- D'autres régions autorisent les U15 2^{ème} année à participer à ces épreuves.

A minima, pour ces motifs, le Comité départemental de l'Eure saisit le Comité régional.

Le Comité Régional n'est pas favorable à réintégrer les U15 (2^{ème} année) comme le demande le Comité de l'Eure.

La solution proposée par le Comité de Normandie est la suivante :

- Une course minime peut être déclarée en minime. Cela se fait régulièrement dans les clubs. Une partie des engagements sont reversés.

Changement jour de clôture des engagements :

Il est évoqué la possibilité d'avancer les engagements au **mercredi soir à 23H00** pour les compétitions du dimanche pour la route et le VTT à partir du **1^{er} janvier 2024**.

Le BMX lui fonctionne différemment et fonctionne avec une clôture des engagements le lundi soir.

Point changement locaux du Comité Régional :

L'acquisition du terrain n'est pas encore signée car des incohérences ont été décelées. Une prise de contact avec un autre agent immobilier a été réalisée.

Point recrutement de jeunes par un entraîneur

Des inquiétudes ont été soulevées concernant l'approche de plus en plus fréquente d'enfants de plusieurs clubs par Grégoire Terrier.

Programme journée Cyclo-Cross

Suite à la première manche de Coupe de Normandie de CX, un changement d'horaires s'impose: la pause méridienne sera réduite de 15 minutes.

Fin de réunion à 21H00

La Secrétaire Générale
Christine BAROCHE

ANNEXE 1 PSL

Présentation des services de PSL

En 1989, Roger Bambuck, alors secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, appelle à la création du dispositif Profession Sport pour lutter efficacement contre la précarité de l'emploi. C'est 8 ans plus tard, en 1997, que se crée Profession Sport & Loisirs 27 (PSL27), afin de favoriser la création et la gestion d'emplois sur le Département de l'Eure.

Profession Sport & Loisirs 27 (PSL27) est une association loi 1901, ayant pour but de favoriser le développement économique du Département de l'Eure par l'intermédiaire des métiers du sport et de l'animation.

Chaque Association Profession Sport et Loisirs intervient au niveau départemental et/ou régional auprès des associations du secteur sportif, de loisirs et de l'animation socio-culturelle. Surtout, le dispositif PSL permet aux diplômés du secteur sportif de bénéficier d'un réel statut social et de toute la protection sociale.

La proposition de valeur de PSL

Nous contribuons au développement et à la structuration des métiers du sport et des loisirs, afin de lutter contre les contraintes particulières de ces secteurs et d'en faire une filière professionnelle à part entière.

Ainsi, nous profitons de notre réseau important, expert du monde associatif et sportif, pour accompagner et guider les bénévoles dans le développement de leur association. Notamment en les conseillant au mieux et en les soulageant de leur fonction d'employeur.

En bref, le dispositif PSL répond à 3 grands enjeux :

- Permettre aux professionnels du sport et du loisir de bénéficier d'un réel statut social et de toute la protection s'y rapportant (formation, polyvalence, flexibilité).
- Soulager et soutenir les dirigeants associatifs face à la complexité et la lourdeur administrative des démarches de recrutement et de gestion du personnel, ainsi qu'au manque de professionnalisation qui constituent autant d'obstacles à un développement réel et durable des emplois sur ces secteurs.
- Former, conseiller, et accompagner les associations, dans un objectif de création et de développement d'emplois durables et sécurisés.